



NAVRANT



Voilà quelques semaines, lors d'une manifestation, des individus s'en sont à nouveau pris à des biens privés et plus particulièrement à des réserves d'eau pour imposer leurs convictions. Autant je respecte le droit d'expression de chacun et le fait de vouloir convaincre nos législateurs de revenir sur des décisions démocratiques, autant je condamne le fait de détruire ou de porter atteinte à des ouvrages de stockage d'eau réalisés pour la production d'alimentation, et surtout construits en toute légalité.

Sous couvert de convictions idéologiques, ces groupes ne respectent pas les lois de la République, emploient la violence contre des biens privés, mais aussi contre des personnes pour imposer leurs points de vue.

Pour ma part, le sens de la responsabilité doit l'emporter sur ces actions violentes afin que collectivement nous préparions l'agriculture de notre pays et notre société aux changements climatiques qui impactent déjà nos productions et notre souveraineté alimentaire.

Jean-Yves HEURTIN • Président de la Chambre d'agriculture du Calvados

ACTUALITÉ

La lutte «incendie» s'organise

En 2022, les conditions météorologiques ont mis les récoltes (moisson et bottelage des pailles) sous la pression des départs de feu,

- Aussi bien ceux directement liés aux travaux agricoles : lorsque la température atteint près de 40°C, le matériel est mis à rude épreuve et les risques d'embrasement sont démultipliés,
- Que ceux directement dus aux négligences humaines, à la faveur d'un mégot, d'un barbecue, voire des déchets qui parsèment le bord des routes.

Jusqu'au déchaumage des parcelles et aux pluies d'octobre, le risque est resté bien présent.

Si des messages des autorités (Préfecture et SDIS) ont été diffusés au cœur de l'été, notamment vers les 18 et 19 juillet, ceux-ci avaient pour vocation d'appeler à la prudence et d'anticiper pour mieux gérer le risque,

- S'organiser avant les chantiers de récolte avec du matériel de déchaumage sur place, voire d'une tonne à eau, et d'un extincteur par engin, en dépoussiérant les machines quotidiennement ...

- Prévenir les risques pendant les chantiers de récolte, en évitant particulièrement les heures les plus chaudes, spécifiquement si les vents sont soutenus, ou en ajustant la hauteur de coupe pour éviter les étincelles, ...
- Redonner la conduite à tenir en cas d'incendie.

En 2022, le département le département voisin de l'Eure, la Préfecture avait pris un arrêté interdisant la moisson de 14 à 18 heures le 18 juillet.

En ce début d'année 2023 où les conditions climatiques sont relativement sèches, les services de l'Etat, le SDIS et la profession agricole ont travaillé de concert pour

- Accentuer la communication de pré-campagne : joint à ce numéro de Chambr'agri une fiche de bonnes pratiques,
- Circonscrire les risques d'incendie via la mise en place d'un zonage de précocité découpant le Calvados en 7 secteurs, en s'appuyant sur des « sentinelles agricoles » pour donner, 3 fois par semaine, la situation des travaux dans leur secteur,
- Définir un indice de risque reprenant



l'état d'avancement des récoltes et de la végétation, en le croisant avec les données météorologiques du moment, et tout particulièrement, la vitesse du vent, la température et l'humidité de l'air.

Cette organisation permettra de mieux anticiper et de mobiliser tous les moyens de prévention et de lutte contre les incendies pour garantir la sécurité des biens et des personnes.

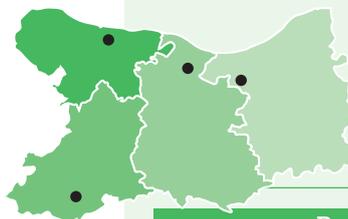
Stéphane BERZINGER

06 74 84 60 64

stephane.berzinger@normandie.chambragri.fr

JURIDIQUE

Plantations et relations de voisinage



La faculté de planter est un droit détenu par tous propriétaires, dans la mesure où il ne porte pas atteinte à la propriété voisine. Pour réduire les risques de désagréments entre voisins, une distance minimale entre le centre du tronc des arbres, arbustes et arbrisseaux, pris au niveau du sol, et la limite séparative des propriétés existe. Cette règle de distance s'applique peu importe que les arbres soient isolés, groupés en bois, aient eu une apparition spontanée, soient issus d'une plantation et voués à un développement plus ou moins conséquent.

Cette distance est donnée par les usages locaux du Calvados, ou, à défaut, par l'article 671 du Code Civil :

- Les poiriers et pommiers de haute tige doivent être implantés à au moins 2,33 mètres de la propriété voisine.
- Les autres arbres, arbustes ou arbrisseaux d'une hauteur maximum de 2 mètres, ne peuvent être présents qu'à une distance minimale d'un demi-mètre du fonds voisin.

- Les autres arbres, arbustes ou arbrisseaux de plus de 2 mètres, doivent être implantés à au moins 2 mètres de la limite des deux propriétés.

En cas de non-respect, le voisin peut exiger que les arbres, arbustes et arbrisseaux implantés à une distance inférieure, soient arrachés ou réduits à la hauteur voulue, sauf quelques exceptions (acte authentique, division de parcelles ou prescription trentenaire).

Indépendamment des éléments déjà évoqués, l'article 672 du Code Civil donne la possibilité à la personne qui subit l'avancée des branches de son voisin sur sa propriété, d'exiger qu'il les coupe au niveau de la limite séparative.

A cela s'ajoute la responsabilité du propriétaire pour les dommages causés par l'un de ses arbres et pouvant conduire à réparations au titre de la responsabilité civile (article 1240 du Code Civil).

Céline DUREUIL
02 31 70 25 43

celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr

ENTREPRISE

Aides aux investissements : le nouveau dispositif entre en vigueur

Le dispositif d'aide aux investissements dans les exploitations agricoles financé par la Région évolue. Dès le 1^{er} mai 2023, le dispositif actuel ANP prend fin et une nouvelle programmation « Normandie Agriculture Investissements » est mise en place sur 2023-2027, avec un accompagnement financier différencié selon le type de projet :

- **Les projets dits « conquérants »** : à savoir les projets d'investissements portés par des exploitants installés avec les aides depuis moins de 5 ans, les exploitations en AB depuis moins de 5 ans ou en cours de conversion, celles sous certification HVE depuis moins de 2 ans ou ayant souscrit certaines MAEC ou ayant un projet de création d'agroforesterie ou plantation de haies ou encore celles avec création/développement d'un atelier de transformation ou création d'un nouvel atelier de production et/ou développement d'une filière nouvelle ou émergente. Dans ces situations, le taux d'aide est de

40 % avec un plafond d'investissement de 400 000 €.

- **Les projets d'amélioration des conditions de travail et d'adaptation du système** (projets ne rentrant pas dans les conditions des projets conquérants) bénéficient d'un taux d'aide de 20 % avec un plafond d'investissement de 150 000 €.

Pour plus d'informations, contactez le conseiller d'entreprise de votre antenne pour identifier les possibilités de subventions correspondantes.

Barbara LEBRUN
06 83 12 53 18

barbara.lebrun@normandie.chambagri.fr

Avec la participation financière :



RÉGION
NORMANDIE

Bessin

Le houblon biologique poursuit son développement

Depuis 2019, l'association Houblons de Normandie structure le développement de la petite filière houblonnière normande, passée de deux producteurs (1,6 ha) en 2020 à 7 producteurs (16 ha) en 2023.

Parmi ces néo houblonniers, on compte depuis 2022 l'EARL Salliot Potel qui a créé la ferme des « Houblons de Lictot » à Feuguerolles sur Seulles (Aurseulles).



Sébastien Salliot et Bertille Potel sont tous les deux d'origines et de formation agricoles et ont choisi de valoriser les terres familiales.

Après une formation au lycée agricole d'Obernai en Alsace, ils ont planté leur première parcelle de 1 ha en 2022, en agriculture biologique. Elle compte 10 variétés aux propriétés aromatiques ou amérisantes pour répondre à la demande des brasseurs, et son potentiel de production maximum sera atteint en troisième ou quatrième année.

Le houblon est une plante pérenne qui se développe sous forme de lianes entre avril et la récolte en septembre. La parcelle doit être aménagée avec un réseau de poteaux, câbles et fils tuteurs pour permettre aux lianes d'atteindre une hauteur de 6 à 8 m.

La récolte sera réalisée au moyen d'une cueilleuse à houblon qui sépare les cônes des lianes. Vient ensuite l'étape du séchage qui doit intervenir dans les heures suivant la récolte. Pour s'adapter à la demande des brasseurs, Sébastien et Bertille ont créé avec trois autres houblonniers normands une CUMA pour investir collectivement dans une unité mobile de transformation des cônes en pellets, forme privilégiée par les brasseurs.

Les houblons de Lictot vont poursuivre leur développement avec un objectif de 6 ha.

Guillaume MESNILDREY
06 30 09 80 99

guillaume.mesnildrey@normandie.chambagri.fr

Bocage

Bienvenue à la Ferme : Entrez c'est tout vert !

C'est le thème de l'opération de portes ouvertes « Printemps à la Ferme », à destination du grand public qui a été menée par le réseau Bienvenue à la Ferme du 22 au 30 avril.

Ce réseau, porté par la Chambre d'agriculture, fête ses 35 ans et incarne une marque de confiance envers le consommateur, avec un cahier des charges reconnu à l'échelle nationale. Nous comptons 75 adhérents dans le réseau sur le Calvados portant une activité d'accueil à la ferme. Les objectifs sont : faire découvrir leurs pratiques, leurs productions et la richesse de leur territoire à un large public.



Émilie DENORME, conseillère Promotion de la marque Bienvenue à la Ferme, est présente sur l'ensemble du Calvados pour accompagner les producteurs dans leur démarche et leurs activités agritouristiques (visites, hébergements) et de ventes directes. Tony LEBLANC, producteur de fromages de chèvres et ferme pédagogique dans le Bocage Virois sous le nom « Les Chèvres de la Saffrie », témoigne :

« Le réseau permet de nous apporter de la visibilité. Il facilite la mise en relation avec des partenaires et la confiance envers un large public. Pour nous, c'est aussi la possibilité d'être accompagné au niveau promotionnel lors des portes ouvertes, mais aussi réglementairement sur notre activité, et de nous donner l'occasion de participer à des salons et événements ».

Émilie DENORME
06 38 95 77 10

emilie.denorme@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

Le groupe viande du Pays d'Auge à Thorigné d'Anjou

Après une première réunion d'information à Fauguemon, en janvier dernier, 7 éleveurs, (dont la moitié a moins de 30 ans), ont franchi le pas et le groupe d'éleveurs allaitant du Pays d'Auge s'est



créé.

Le 6 avril, ils ont pu visiter la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou, près d'Angers. La ferme est en agriculture biologique et se veut autonome avec un troupeau de 75 vaches limousines pour 145 hectares. La ferme est connue pour ses essais d'implantation de prairies sous couvert de CERPRO (méteil céréales protéagineux) semées en seulement 2 passages : méteil (triticale, pois, vesce, féverole) à 2/3 cm de profondeur puis la prairie en surface, le tout est ensuite roulé. Au niveau du troupeau, un taureau Angus est utilisé sur les génisses pour la précocité de la viande et la petite taille des veaux.



Autres essais : le pâturage hivernal et ses conséquences sur les prairies permanentes, l'implantation de prairies de luzerne ou trèfle violet le tout sous couvert d'avoine pour l'adaptation au réchauffement climatique.

Les prochaines réunions du groupe porteront sur l'herbe avec les clefs pour mieux analyser sa prairie et le pâturage. Si vous voulez rejoindre le groupe ou avoir des renseignements, Mathilde ALLYNDRÉE.

Mathilde ALLYNDRÉE
06 61 39 24 94

mathilde.allyndree@normandie.chambagri.fr

Plaine

8^e Rencontres CIRCUITS COURTS



Ce RDV incontournable pour les producteurs en circuits courts s'est tenu le lundi 27 mars au Château de Bénouville, avec un nouveau format d'une 1/2 journée de 14h à 17h30 : un après-midi dédié à la prospection, l'échange et les rencontres entre producteurs (agriculteurs et artisans) et acheteurs (commerçants, restaurateurs, restauration collective, ...).

Une cinquantaine d'acheteurs notamment de la restauration commerciale, de la GMS mais aussi des porteurs de projet (futurs restaurateurs et commerçants) sont venus à la rencontre de la trentaine de fournisseurs présents.

Les participants ont pu découvrir la richesse et la diversité de l'offre alimentaire locale : légumes, produits laitiers (vache, chèvre et brebis), viandes (bovine, volaille), légumes,



pain, cidre, bière, ...

Mais aussi des nouveautés : les conserves de fruits et légumes, les légumes lactofermentés, les boissons sans alcool (Kombucha, Bissap, Meuh cola, ...), les tisanes à base de plantes aromatiques et médicinales et les thés alternatifs locaux.

Chaque année, de nombreux partenaires se mobilisent pour la réussite de cette rencontre : le Département du Calvados, la Chambre d'agriculture, la CMA, la CCI, Bio en Normandie, Normandie Equitable, les CIVAM et la Région Normandie.

Notre objectif commun : développer les approvisionnements en produits locaux !

Elodie HARDY MÉTAYER
06 33 60 10 33

elodie.hardy-metayer@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Accélérateur de compétences

Participez aux formations organisées
par la Chambre d'agriculture

Régler ma moissonneuse

J'améliore mes rendements avec une batteuse bien réglée

1j 13 juin à IFS

Catherine GODET
06 75 13 95 92

Transformer mes légumes

J'apprends les principales techniques de transformation des légumes, avec mise en pratique en atelier

2j : 27 et 28 juin à IFS

Olivia GONESSE
07 64 37 23 94

Améliorer la productivité et la qualité de mes prairies

J'adapte mes pratiques pour améliorer la pérennité de mes prairies

2j : 6 et 27 juin à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Couverts végétaux intérêts et clés de réussite

Je veux choisir mon couvert végétal en interculture en fonction de ma rotation et de mon objectif agronomique

1j : 15 juin à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Décider aujourd'hui pour un élevage laitier bio durable demain

Dans le Grand Est : se préparer au changement climatique en s'inspirant de systèmes herbagers en zone continentale (Lorraine, Luxembourg, Belgique)

5j : du 3 au 7 juillet en Lorraine, Luxembourg, Belgique

Thierry METIVIER
06 30 22 13 90

Décider aujourd'hui pour un élevage laitier bio durable demain

En Angleterre : je m'inspire de l'organisation à la néo-zélandaise juste en traversant la Manche.

5j : 11 septembre à Hérouville, 12, 13 et 14 septembre en Angleterre, bilan le 15 septembre à Hérouville

Thierry METIVIER
06 30 22 13 90



Informez-vous, inscrivez-vous sur : normandie.chambres-agriculture.fr rubrique formation

AGENDA

Prairiales Normandie du Pin 2023

Le 1^{er} juin 2023,
site INRAE, le Pin au Haras

Les Prairiales Normandie, un concentré d'idées pour faire face aux changements de demain. L'élevage est le thème choisi cette année pour ce rendez-vous incontournable des éleveurs du Grand Ouest.

Festival de l'élevage de Vire

16 et 17 juin 2023

Hippodrome de Vire

La 17^e édition du Festival de l'Élevage de Vire va accueillir les concours départementaux Limousins et Blondes d'Aquitaine ainsi que le concours régional Prim'Holstein. Un pôle énergie, un marché de producteurs ainsi que des baptêmes en tracteurs seront mis en place le samedi.

Concours départemental de la race Normande

Dimanche 28 mai de 9h à 17h

Lycée agricole Le Robillard à St-Pierre-en-Auge

Venez assister au concours annuel départemental de la race Normande au lycée Le Robillard où les femelles seront présentées et jugées par section avec nomination de la Championne et remise de prix spéciaux (meilleure laitière, meilleure fromagère, meilleure bouchère...).

Contact : Angélique PATRY - Tél : 02 31 68 11 16

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CONSEIL BÂTIMENT - ICPE

Construire ensemble et sécuriser vos projets

600 exploitants nous font confiance, chaque année, pour mener à bien et sereinement leur projet bâtiment

Vous avez un projet : aménagement, construction, extension, rénovation...

Votre situation évolue, restez à jour :

- Installations classées
- Plan d'épandage
- Capacités de stockage
- Agréments sanitaires

Une expertise sur mesure

02 31 70 25 55



AUPRÈS DES CONSEILLERS BÂTIMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE,

vous trouverez écoute, conseils pour construire votre projet bâtiment, vous serez accompagné(e) pour mener et élargir votre réflexion, vous sécuriserez vos pratiques dans le respect de la réglementation.

normandie.chambres-agriculture.fr